



# COMITE de NOUVELLE-CALEDONIE des MEDAILLES de la JEUNESSE, des SPORTS et de l'ENGAGEMENT ASSOCIATIF 988

**Siège social :** 24 rue, Paul Duquesne – Immeuble CTOS  
BP 8216  
98807 NOUMEA CEDEX

RIDET N° 743898.001 du 29 octobre 2004  
JONC N° 8631 du 28 octobre 2004  
FFMJS N° 100 du 20 octobre 2004

☎ / 📠 : (687) 27 72 46 ou (687) 28 19 31

**Permanences :** les vendredis matin de 09H00 à 10H30

✉ : [pena-christine@mls.nc](mailto:pena-christine@mls.nc)

CCP N° 29.87 E NOUMEA

## Challenge du jeune bénévole 2021 ACTION ARTISTIQUE ET CULTURELLE » PROTOCOLE

### 1- PREAMBULE :

Le bénévole s'engage librement à mener à bien une action envers autrui, action non rémunérée, en dehors de son temps scolaire, professionnel ou familial.

Le bénévole s'affirme dans une approche éthique et humanitaire.

Le bénévole fait preuve d'initiative, de créativité et d'esprit de responsabilité, révélant des qualités de dévouement et de sociabilité. Le bénévole est attentif aux besoins de la collectivité dont il stimule la participation pour y répondre.

**Son implication dans le domaine artistique et culturel, vecteur et catalyseur de cohésion sociale, doit être encouragée et renforcée, en particulier chez les jeunes.** Les **thématiques de société**, en particulier dans la promotion des **valeurs égalitaires entre les filles et les garçons** seront privilégiées.

### 2- ORGANISMES ET ETABLISSEMENTS CONCERNES :

Le Challenge du Jeune Bénévole est **destiné à récompenser des jeunes** qui oeuvrent dans un périmètre d'action à savoir :

- Les Associations artistiques et culturelles
- **Les établissements scolaires**

Chaque entité peut proposer 5 candidatures (**de 12 à 25 ans**).

### 3- DOSSIER DE CANDIDATURE :

Un dossier individuel permet d'identifier le profil de l'association, du club et des établissements scolaires ainsi que le profil du candidat en soulignant ses mérites ; il est expédié systématiquement ou remis aux associations et établissements cités au second alinéa. Bien entendu, si une association, un club ou un établissement scolaire souhaite présenter plusieurs candidats, ils peuvent le faire en remplissant le nombre d'imprimés nécessaires.

-Le candidat doit être adhérent d'une l'association ou d'un club au 31 décembre 2021 **avec un minimum de deux ans de bénévolat.**

-Les scolaires doivent être inscrits dans un dispositif artistique et culturel depuis au moins 2 ans. (Atelier ou PAC)

**Le dossier doit être adressé avant le 5 août à [veronique.mollot@ac-noumea.nc](mailto:veronique.mollot@ac-noumea.nc), en copie à [pena-christine@mls.nc](mailto:pena-christine@mls.nc)**

### 4- COMMISSION DES RECOMPENSES :

Les membres de la commission des récompenses jugent, en toute impartialité, la valeur et les mérites des candidatures proposées. Les décisions du jury sont sans appel. Un classement par titre et grade est retenu

### 5- RECOMPENSES :

Un diplôme ou un diplôme accompagné **d'une médaille, de bronze, d'argent ou d'or, selon le degré de l'engagement.**

### 6- REMISE DES RECOMPENSES :

Les résultats seront communiqués **le 25 août** et la remise des récompenses aura lieu en septembre en présence de :

- Les récipiendaires (accompagnés de leurs parents ou responsables /3 personnes maximum)
- Le président ou la Présidente de l'association ou club/Le Directeur ou la Directrice d'établissement des élèves
- Les membres du Comité de Nouvelle-Calédonie des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif.

#### **Personnalités invitées**

- Monsieur le Haut-Commissaire de la Nouvelle- Calédonie
- Madame la Membre du gouvernement en charge de l'Education
- Monsieur le vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie, Directeur Général des enseignements ou son représentant
- Madame la Directrice et Messieurs les Directeurs de la Culture des Provinces
- Madame la Maire ou Monsieur le Maire de la mairie ad hoc
- Madame La Déléguée Académique à l'Action Artistique et Culturelle au Vice-Rectorat., Référente égalité filles garçons (DAAC NC)
- Monsieur le Chargé de la Mission aux Affaires Culturelles du Haut-Commissariat (MAC)



CNCMJS-EA 988  
NOUVELLE-CALÉDONIE

**CHALLENGE DU JEUNE BENEVOLE  
ACTION ARTISTIQUE ET CULTURELLE  
PROMOTION 2021**

**Nom & prénom :** .....

**Date & lieu de naissance :** .....

**Adresse :** N° ..... Rue.....

**BP :** ..... **Code Postal :** ..... **Commune :** .....

**Tel : Domicile :** ..... **Portable :** ..... : .....

**Courriel :** .....

**Nom de l'entité présentant le dossier (Club ou établissement scolaire):** .....

**CATEGORIE :**

**Littérature, Musique, Cinéma, Peinture, Danse, Sculpture, autre** (entourer ou préciser la catégorie)

**1) Association ou club**

Œuvres : type de productions (Livre, CD : Exposition, Concert...) : .....

Titres littéraires et artistiques : .....

Evènements / spectacles bénévoles donnés en Nouvelle-Calédonie ou hors territoire : .....

.....

CV artistique : .....

Nombre d'années d'accompagnement bénévole : .....

**2) Etablissement scolaire**

- Domaine artistique et culturel : .....

- Thématique du projet/ .....

- Partenaire(s) culturel(s) associé(s) : .....

- Nombre d'heures/semaine (préciser le nombre d'années également) : .....

- Type et sujet de production réalisée : .....

- Rayonnement du projet auprès des autres élèves de l'établissement et hors de l'établissement

(Participation à un festival, déplacement interprovincial...) .....

.....

Observation/motivation :

Signature et cachet de l'Association, du Club ou de **la Direction de l'Etablissement scolaire**

*Signature des parents pour l'élève mineur*

Ce dossier de candidature doit être adressé par courriel avant le vendredi 5 août 2021 en précisant « **Etablissement scolaire** » ou « **Associations/Clubs** »

- à la Présidente de la commission artistique et culturelle du CNCNJSEA Madame Mollot : [veronique.mollot@ac-noumea.nc](mailto:veronique.mollot@ac-noumea.nc)
- en copie à Madame la Présidente du CNCMJS Madame Péna : [pena-christine@mls.nc](mailto:pena-christine@mls.nc)

Ou envoyé au Comité de NC des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports BP 8216 / 98807 Nouméa cedex